

REPRENDRE LES ACTIVITÉS D'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DIABÈTE DANS LE CONTEXTE DE PANDÉMIE DE COVID-19

Ou comment concilier la nécessité d'éducation thérapeutique avec les risques d'exposition des personnes fragiles au Covid-19 ?

PREAMBULE

La situation sanitaire du pays, liée au coronavirus Covid-19, a conduit au report, voire à l'annulation de certains programmes d'éducation thérapeutique diabète.

Dans ce contexte, l'équipe de Diabète Occitanie a réalisé un état des lieux non exhaustif auprès des acteurs de l'ETP Diabète en région. Les premiers retours montrent que les acteurs de l'ETP ont dû adapter leurs pratiques, inventer de nouvelles manières de continuer à prendre soin et à accompagner les personnes diabétiques. Ils font remonter des besoins, notamment autour de recommandations sanitaires basées sur les connaissances scientifiques et les instructions gouvernementales pour une reprise des activités en toute sécurité mais également autour de l'adaptation des méthodes pédagogiques pour garantir le maintien de la qualité des programmes.

Avec le déconfinement, le besoin d'ETP (comme d'autres pratiques d'accompagnement) redevient prégnant afin de réduire au maximum le risque de pertes de chance. Le présent document constitue un apport réflexif pour les équipes sur le sujet de la reprise des ateliers d'ETP. Il propose des modalités pratiques de reprise de l'ETP dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires. Il propose une trame méthodologique pour que chaque acteur puisse l'appliquer à son cadre de travail, à ses séquences éducatives et à sa pratique professionnelle. Indicatif et non exhaustif, il se base notamment sur les préconisations et les informations connues au moment de sa mise à jour. Les informations qu'il contient peuvent ainsi être amenées à évoluer, être complétées ou être supprimées.

Le document s'organise ainsi :

PREAMBULE	1
I. MESURES ET RECOMMANDATIONS SANITAIRES GENERALES	2
II. REPRISE DES ACTIVITES	4
1. Définition du plan de reprise	4
2. Mesures sanitaires d'hygiène et de sécurité	5
3. Conditions de circulation et d'accueil	6
4. Organisation de la salle et des activités	7
5. Adaptation des programmes, des méthodes et des outils pédagogiques	8
III. Grille « check list » d'organisation générale des activités d'ETP	10
IV. Lien utiles	16

I. MESURES ET RECOMMANDATIONS SANITAIRES GENERALES

Le virus reste présent et les mesures de prévention également. L'ETP ne doit pas exposer à un risque de contamination des personnes, qui en raison de leur diabète, sont des personnes fragiles. Les conditions de reprise des activités d'ETP reposent sur les mesures suivantes :



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Éviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades

Les gestes barrière, doivent être appliqués en permanence, **partout et par tout le monde**. Ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces, à l'heure actuelle, contre la propagation du virus. Pour rappel, ces gestes sont les suivants :

1. Le lavage des mains

Le lavage des mains doit être réalisé, à minima :

- à l'arrivée dans les locaux
- avant et après être allé aux toilettes
- après s'être mouché, avoir toussé ou éternué.

Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant au moins 30 secondes, avec un séchage soigneux si possible en utilisant une serviette en papier jetable ou sinon à l'air libre. Cela suppose la disponibilité d'un lavabo à proximité immédiate de la salle où se déroulent les ateliers. À défaut, l'utilisation d'une solution hydro-alcoolique peut être envisagée. Il faut s'assurer que tous les consommables sont en permanence à disposition.

Le lavage des mains peut faire l'objet d'une **séquence d'atelier**.

Pour aller plus loin :

- Affiche *Comment se laver les mains ?* - Santé Publique France
- Une vidéo canadienne sur les zones « oubliées » par le lavage habituel des mains : <https://www.youtube.com/watch?v=Yld9Jj0MqE&feature=youtu.be>
- Une vidéo de l'Institut Gustave Roussy sur l'utilisation du gel hydro alcoolique : <https://www.youtube.com/watch?v=MtZJsdr824&feature=youtu.be>

2. La distanciation physique

La règle de distanciation physique, permet d'éviter les contacts directs, une contamination respiratoire et/ou par gouttelettes.

Cela implique de :

- Limiter le nombre de participants lors des séances collectives.

- Respecter une distance minimale d'un mètre entre chaque personne. L'organisation mise en place doit donc permettre de décliner ce principe dans tous les contextes et tous les espaces (laisser une chaise vide entre chaque personne par exemple).
- Repenser les animations pour éviter la proximité immédiate.
- Eviter les contacts médiats en se transmettant des documents par exemple.

3. Le port d'un masque

Pour les intervenants comme les participants, **il est obligatoire de porter un masque anti-projection**, également appelé masque « grand public ». Il est recommandé de disposer d'un stock de masques pour mettre à disposition d'usagers n'en disposant pas. Le port du masque peut faire l'objet d'**une séquence d'atelier**.

Pour aller plus loin :

- Bien utiliser son masque - Santé Publique France
- Utilisation des masques, en particulier non médicaux, dans l'espace public dans le cadre de la lutte contre le COVID-19 – Santé Publique France

Et le port des gants ?

Il est conseillé d'éviter de porter des gants : ils donnent un faux sentiment de protection. Les gants deviennent eux-mêmes des vecteurs de transmission, le risque de porter les mains au visage est le même que sans gant, le risque de contamination est donc égal voire supérieur.

Pour aller plus loin :

Pour une reprise progressive des activités des structures de prévention en santé et de prise en charge qui accueillent du public en post confinement - Ministère des solidarités et de la santé

Il convient de procéder à des **affichages, visibles et compréhensibles par tous** dès l'entrée de l'établissement ou du local, ainsi que dans tous les lieux de passage (couloirs, ascenseurs) des gestes barrières qui doivent être strictement mis en œuvre. L'ensemble de ces règles seront **rappelées au début des séances** et les intervenants veilleront à leur respect.

II. REPRISE DES ACTIVITES

A ce jour, nous disposons de peu de recommandations nationales concernant la reprise des activités d'ETP :

Extrait « Recommandations de la Société Française d'Hygiène Hospitalière » (12/05/20)

« Ateliers thérapeutiques : reprise uniquement en nombre de participants restreints, locaux adaptés, port de masque, hygiène des mains dès l'accueil et à la sortie, pas de partage de matériel ».

Extrait « Recommandations de la Haute Autorité de Santé » (13/05/20)

« En fonction des souhaits du patient et de ses possibilités d'accès aux technologies de l'information et de la communication, les activités éducatives sont dispensées :

- de préférence à distance en individuel. Les activités rassemblant un groupe restreint de patients devraient pouvoir être possibles ;
- en présentiel (individuel ou petit groupe) en respectant les mesures barrières (port du masque, hygiène des mains, distanciation physique), et à la condition que les lieux de soins disposent des moyens de protection suffisant, d'un circuit d'accès sécurisé, et d'un protocole de nettoyage et de désinfection des locaux et du matériel utilisé ».

1. Définition du plan de reprise

Mettre en place une instance de pilotage «COVID-19» dans chaque équipe d'ETP

Cette instance est composée d'au moins 3 personnes. Elle a pour objectif la rédaction d'un plan de reprise des activités d'ETP diabète qui intègre les étapes de construction, de mise en œuvre et de suivi. Ce plan permettra de répondre à une double exigence : celle de maintenir des actions de qualité pour les participants et de garantir la sécurité de tous (intervenants et participants). La mise en œuvre de ce plan implique des bouleversements dans l'organisation des activités d'ETP (notamment dans l'accueil ou la pédagogie). Les points traités dans ce document et la grille « Check list » ci-après proposent des pistes pour rédiger ce plan de reprise (appropriation et ajustements à faire par l'équipe, selon les contextes spécifiques) et construire les conditions matérielles de la reprise. Les patients doivent eux aussi être associés au choix des modalités de reprise.

Définir un(e) référent(e)

Le référent est désigné comme la personne responsable pour coordonner la préparation et la mise en œuvre du dispositif de reprise des activités. Il est également responsable de la gestion des stocks de matériels de protection et de la vérification des procédures.

2. Mesures sanitaires d'hygiène et de sécurité

Le respect de la distanciation physique et spatiale, le port du masque et l'utilisation du gel hydro alcoolique est impératif en toutes circonstances d'activité éducative.

S'assurer du respect du protocole de nettoyage et de désinfection

Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus. **Il revient aux professionnels de s'assurer que les lieux utilisés entrent dans un protocole général de décontamination.** Si ce protocole n'est pas existant, il faudra le construire à partir des différents documents cadres disponibles.

Selon le lieu de dispensation de l'ETP, il se peut que le protocole de nettoyage ne soit pas le même. Il est conseillé de signer une convention entre l'équipe qui propose l'ETP et la Mairie qui prête une salle, par exemple, en précisant bien les engagements pris autour du protocole de nettoyage.

Les intervenants veilleront également à l'aération régulière de la pièce où aura lieu les activités pendant au moins 15 minutes toutes les 3 heures (ou avant l'arrivée des participants, au moment du déjeuner et après leur départ). Il convient de désinfecter régulièrement les objets manipulés, les poignées de portes, interrupteurs et les surfaces de mobilier.

Pour aller plus loin :

- Concernant l'hygiène des locaux avant la réouverture et en routine, se référer à l'avis du HCSP du 29/04/20 : Coronavirus SARS-CoV-2 : nettoyage et désinfection des établissements recevant du public et des lieux de travail – Haut Conseil de la Santé Publique

Dimensionner le nombre de produits, matériels et équipements nécessaires

En amont de la reprise, il faudra dimensionner et commander le matériel nécessaire : masques, solution hydro-alcoolique, savon liquide, papier essuie-mains jetable, lingettes désinfectantes, produits de nettoyage et de désinfection ... Après chaque action, il convient de s'assurer du réapprovisionnement de ce matériel en fréquence et quantité adaptées.

Éliminer les déchets

Pour l'élimination des déchets (notamment masques, mouchoirs), ils seront éliminés par la filière DASRI dans les établissements de santé ou mis dans un sac plastique pour ordures ménagères et jetés séparément des ordures ménagères produites par la structure. Une fois

que le sac plastique est plein, ce dernier est fermé et placé dans un deuxième sac plastique pour ordures ménagères, éliminés périodiquement via la filière des ordures ménagères.

Pour aller plus loin :

- Tri des déchets – Ministère de la transition écologique et solidaire

3. Conditions de circulation et d'accueil

Pour les activités en présentiel, des modifications organisationnelles doivent être adoptées pour respecter les préconisations nationales. L'organisation spatiale sera par exemple repensée, notamment le circuit des patients dans les locaux.

Définir un plan de circulation

L'organisation mise en place doit permettre de limiter le brassage avec d'autres personnes en établissant et matérialisant un plan de circulation pour limiter les croisements. Il convient également d'apporter une attention particulière lors de l'arrivée et le départ (ils peuvent être échelonnés) et les éventuels temps de pause.

Réguler les entrées et sorties

Les modalités d'entrée doivent permettre à la fois de sécuriser l'accueil et l'attente mais aussi d'assurer le respect dans le bâtiment des règles internes de fonctionnement.

Il est possible de placer un accueillant aux entrées pour filtrer les arrivées et le flux de personnes. Il porte un masque et en distribue aux personnes qui se présenteraient éventuellement sans. Il est recommandé d'interroger dès l'entrée les personnes sur la présence de symptômes évocateurs du Covid19 (par exemple avec un petit questionnaire).

Limiter au maximum les points d'entrée facilite la maîtrise du risque et le contrôle des conditions d'entrée. Cela évite de multiplier les aménagements. Si plusieurs entrées existent, elles peuvent permettre d'instaurer un point d'accès et un point de sortie distincts limitant les croisements des flux.

Pour maintenir la distanciation physique dans la file d'entrée, veillez à mettre en place une signalétique facile à comprendre et visible (panneaux, fléchages, couleurs rouge/vert...). Cet aspect est à travailler en collaboration étroite avec la collectivité si la salle est prêtée. Pour éviter les contacts manuels partagés avec les équipements (poignées, boutons), on veille à maintenir les portes et portails ouverts pendant l'accueil si cela est possible.

Il est conseillé de demander aux participants de se laver les mains en entrant. Selon le flux ou l'accessibilité des points d'eau, cela peut se traduire par la mise à disposition de gel hydroalcoolique au point d'entrée.

Accueillir les participants

Un contrôle de température à l'entrée des établissements/structures est **exclu** mais toute personne est invitée à mesurer elle-même sa température (la veille et le matin) en cas de sensation de fièvre.

Pour aller plus loin :

- Contrôle d'accès par prise de température dans le cadre de l'épidémie à Covid-19 – Haut Conseil de la Santé Publique

De façon plus générale, il convient de vérifier l'absence de symptomatologie suspecte d'attente par le Covid-19 **AVANT** tout atelier. En effet, participants comme intervenants devront rester chez eux en cas de symptômes évocateurs du COVID-19 (toux, difficultés respiratoires, etc.) et contacter leur médecin traitant (en cas de symptômes graves notamment de difficulté respiratoire, appeler le 15).

Il n'existe pas de documents cadres ou recommandations concernant la participation des accompagnants. Comme il convient de limiter le nombre de personnes par groupes, nous suggérons de limiter la présence des accompagnants (sauf cas particuliers).

4. Organisation de la salle et des activités

Evaluer les facteurs de dimensionnement

La reprise progressive des activités collectives doit tenir compte des capacités d'organisation et de respect d'une distance physique suffisante (ex. 4m² par personne environ). Les groupes doivent être restreints. Si les locaux ne permettent pas le respect de ces règles en intérieur, des activités encadrées en extérieur pourraient être envisagées (selon les contextes).

Installer la salle

Les salles doivent être organisées de manière à respecter une distance d'au moins un mètre entre les personnes (en tenir compte dans l'aménagement, notamment la disposition des tables, chaises...).

Éviter les postes de travail en face à face et privilégier une organisation en côte à côte ou en quinconce.



Limiter la manipulation des documents et matériels

Il convient d'éviter de partager la même documentation et de supprimer les documentations en libre-service (flyers par exemple). Les échanges manuels de matériel (y compris outils éducatifs) doivent être évités. Cela nécessite de préciser aux personnes d'apporter leur stylo et papier, ou autre objet pouvant servir à la séance.

La pause-café ne semble pas indispensable mais si l'équipe décide de son maintien, il convient d'organiser les pauses de manière à réduire les possibilités de contact. Par exemple, il faudra avoir une vigilance autour de l'hygiène (verres jetables, un seul intervenant sert le café) et des déplacements pour garantir le maintien de la distanciation physique. Ce moment peut être l'occasion de proposer un temps éducatif autour du port du masque.

5. Adaptation des programmes, des méthodes et des outils pédagogiques

Utiliser le numérique

- Le présentiel enrichi par le numérique

Diabète Occitanie proposera aux professionnels qui le souhaitent de participer à un groupe de travail en visio-conférence pour construire collectivement des pistes d'actions autour de ce thème. Il existe déjà des outils, des capsules vidéo qui peuvent être utilisés lors des ateliers. L'idée est d'aboutir à une « boîte à outils » qui contiendra les idées et les supports des différents intervenants en ETP diabète.

Pour aller plus loin :

- ETP de Groupe et Distances de Sécurité : PEDAGOGIE, ANIMATION Des patients plus acteurs que spectateurs ! Diabète Occitanie

- Les télé-ateliers

Les activités à distance sont à privilégier autant que possible. Cela nécessite de développer des outils numériques spécifiques, travail d'ailleurs en cours en Occitanie. Il faudra prendre en compte les dimensions suivantes : la confidentialité et la sécurisation des outils d'animation, la formation des intervenants, l'interaction dans les ateliers... Autant de sujets non exhaustifs qui pourront faire l'objet de groupes de travail au sein de Diabète Occitanie.

Construire de nouvelles séquences

Durant cette période de « post-confinement », les équipes éducatives peuvent faire face à des **situations inédites**. Les équipes d'ETP sont donc invitées à adapter leurs ateliers en abordant des compétences nouvelles portant à la fois sur le virus, son impact sur la/les maladie(s) chronique(s), les gestes barrière à adopter, et l'impact du virus (et du confinement) sur la qualité de vie des patients.

Il convient de construire de nouvelles activités éducatives à adapter aux besoins éducatifs des patients. La HAS propose des exemples de thèmes :

- Application d'une conduite à tenir face à un signe d'alerte, une crise, des signes de décompensation.
- Mise en œuvre des mesures barrières dont distanciation physique ou port de masque.

- Gestion des émotions et la maîtrise du stress, la prise de décision et la résolution de problème.
- Compréhension et utilisation des ressources du système de santé en période de levée de confinement pour prendre soin de soi : accès, utilisation, interactions avec les professionnels.

Pour aller plus loin :

- Réponse rapide dans le cadre du COVID-19 Accompagner les patients ayant une maladie chronique et/ou à risque de forme grave de COVID-19 dans la levée du confinement – Haute Autorité de Santé

III. GRILLE « CHECK LIST » D'ORGANISATION GENERALE DES ACTIVITES D'ETP

La vérification des mesures sanitaires COVID-19 s'appuie sur une **proposition de grille** établie à partir des documents cadre et recommandations de bonnes pratiques disponibles en matière de prévention du risque de propagation du virus. Les check-lists ci-dessous sont indicatives, évolutives et non exhaustives. Leur objectif est de **définir les conditions de reprise** pour des actions d'ETP maintenant la qualité et qui garantissent la sécurité de tous. Outil d'aide à la prise de décision, il a vocation à **être adapté** en fonction des besoins et de la situation et des spécificités de chaque équipe pratiquant l'ETP diabète.

Cette grille est construite en 3 parties :



Elle constitue une aide pour :

1. Anticiper la reprise en sécurité des activités d'ETP.

L'équipe d'ETP peut renseigner les check-lists en suivant les étapes listées ci-dessous :

- ✓ Définition des actions à réaliser parmi les exemples proposés
- ✓ Désignation des acteurs-clés
- ✓ Définition de la date d'échéances ou d'éventuelles observations

2. Garantir le retour d'expérience et les ajustements nécessaires.

Le renseignement des check-lists permettent :

- ✓ D'assurer une traçabilité des mesures mises en œuvre
- ✓ De tirer les enseignements de cette crise pour l'avenir.
- ✓ Mettre son plan de reprise à jour, en cas :
 - D'évolution de l'organisation de l'équipe
 - De modification de la situation pandémique
 - De nouvelles mesures gouvernementales
 - De retour d'expériences

Nous vous encourageons à enrichir ce document de vos pratiques !

1. PLANIFIER



MESURES A PLANIFIER AVANT LA REPRISE DES ACTIVITES

Etablissement/Structure et lieu	
Nom du programme	
Date	

Actions à réaliser	Qui ?	Fonction dans l'équipe d'ETP	Téléphone
Identifier un(e) Référent(e) COVID			
Identifier un(e) suppléant(e)			

Actions à réaliser	Qui ?	Quand ?	Observations	Réalisé
Identifier les fiches procédures déjà existantes par rapport à la structure et aux locaux				
Si non existantes, rédiger ces fiches (aide à la rédaction)				
Diffuser les fiches aux intervenants				

AIDE A LA REDACTION DES FICHES SI NON EXISTANTES

FICHE ACCUEIL				
Actions à réaliser	Qui ?	Quand ?	Observations	Réalisé
Définir une capacité maximale d'accueil du groupe (4m ² /pers) en fonction des locaux			Combien de personnes (intervenants compris) ?	
Organiser les horaires d'arrivée pour limiter les présences simultanées			Arrivée échelonnée des participants ?	
Définir le port du masque obligatoire dès que la distanciation ne peut être garantie			Quantité ?	
Organiser les temps de pauses			- Matériel jetable - Aliments pré-emballés	
Définir les informations et consignes à donner en amont des actions aux participants			- Modalités d'accueil et horaires - Masque obligatoire - Matériel personnel (stylo...) - Autosurveillance de symptômes	

FICHE CIRCULATION				
Actions à réaliser	Qui ?	Quand ?	Observations	Réalisé
Déterminer l'intervenant chargé de l'accueil				
Définir un espace d'accueil limité				
Si possible, déterminer un point d'entrée et un point de sortie				
Prévoir un marquage au sol pour la zone d'attente			Matériel ?	
Formaliser des chemins de circulation (sens unique)			Matériel ?	
Prévoir une signalétique visible et facile à comprendre			Matériel ?	
Prévoir du gel hydro alcoolique à l'accueil			Quantité ?	
Si possible, maintenir les portes ouvertes pendant les entrées et sorties				

FICHE ORGANISATION DES ESPACES				
Actions à réaliser	Qui ?	Quand ?	Observations	Réalisé
Prévoir l'organisation de la salle et la matérialisation des distances			Privilégier les dispositions en cote à cote ou en quinconce	

FICHE HYGIENE ET SECURITE (à construire avec la structure accueillante le cas échéant)				
Actions à réaliser	Qui ?	Quand ?	Observations	Réalisé
Définir un protocole de nettoyage et de désinfection des lieux				
Mentionner le nettoyage du matériel utilisé			Qui nettoie les tables par ex ?	
Déterminer les acteurs chargés du nettoyage			Qui nettoie quoi ?	
Valider ce protocole par une convention avec la structure				
Déterminer avec la structure accueillante qui approvisionne le matériel suivant :				
- Poubelles à ouverture non manuelle + sacs avec liens				

- Savon			Quantité ?	
- Essuie mains jetables			Quantité ?	
- Gel hydro alcoolique			Quantité ?	
Vérifier les dates de péremption du matériel				
Penser à l'élimination des déchets				
Ecrire une conduite à tenir en cas de personne présentant des symptômes				
Se tenir informé des MAJ des consignes sanitaires				

FICHE INFORMATION AUX USAGERS

Actions à réaliser	Qui ?	Quand ?	Observations	Réalisé
Définir les lieux d'affichage			Entrée du bâtiment / Salle d'activités / Sanitaires ...	
Imprimer les affiches suivantes (disponibles sur Santé Publique France)			- Affiche « Comment se laver les mains ? » - Affiche « Protégeons-nous les uns les autres » - Affiche « Porter un masque pour mieux nous protéger »	

FICHE ANIMATION DES SEANCES (pour aller plus loin, voir la fiche REPERES PEDAGOGIE)

Actions à réaliser	Qui ?	Quand ?	Observations	Réalisé
Retravailler chaque séquence d'animation avec l'objectif de limiter les contacts physiques et le partage de matériel et documents				
Construire de nouvelles séquences/ nouvelles thématiques en lien avec le vécu du COVID				
Prévoir l'organisation du nettoyage du matériel utilisé				

2. DEPLOYER



Avant toute action, consulter le site www.gouvernement.fr/infocoronavirus pour connaître les dernières mises à jour en matière de consignes sanitaires.

MESURES A METTRE EN ŒUVRE PAR LES INTERVENANTS : SE REFERER AUX FICHES

■ AVANT L'ACTION				
Actions à réaliser	Qui ?	Observations	Ajustements éventuels	Réalisé
Contacteur par téléphone les participants FICHE ACCUEIL				

■ AVANT L'ARRIVEE DES PARTICIPANTS LE JOUR DE L'ACTION				
Actions à réaliser	Qui ?	Observations	Ajustements éventuels	Réalisé
Installer la salle FICHE ORGANISATION DES ESPACES				
Mettre en place la signalétique, le marquage au sol FICHE CIRCULATION				
Vérifier la présence du matériel FICHE HYGIENE ET SECURITE				
Procéder aux affichages FICHE INFORMATION AUX USAGERS				
Aérer la salle				

■ A L'ARRIVEE DES PARTICIPANTS LE JOUR DE L'ACTION				
Actions à réaliser	Qui ?	Observations	Ajustements éventuels	Réalisé
Accueillir FICHE ORGANISATION ENTREE/SORTIE/CIRCULATION				
Mettre en place les activités FICHE ANIMATION DES SEANCES				
Mettre en place les temps de pauses FICHE ORGANISATION DE L'ACCUEIL				

■ APRES LE DEPART DES PARTICIPANTS LE JOUR DE L'ACTION				
Actions à réaliser	Qui ?	Observations	Ajustements éventuels	Réalisé
Eliminer les déchets FICHE HYGIENE ET SECURITE				
Désinfecter le matériel FICHE HYGIENE ET SECURITE				

3. AJUSTER



MESURES A METTRE EN ŒUVRE PAR L'ÉQUIPE ETP POUR EVALUER

Date

FICHE EVALUATION				
Actions à réaliser	Qui ?	Quand ?	Observations	Réalisé
Organiser un débriefing avec l'équipe			<ul style="list-style-type: none"> - Analyse des actions mises en œuvre - Bilan des freins et leviers 	
Préparer la suite			<ul style="list-style-type: none"> - Vérifier les stocks - Archiver l'ensemble des documents utiles - Réajuster le plan de reprise si nécessaire 	

IV. LIEN UTILES

✓ Haut Conseil de Santé Publique

- Mesures barrières et de distanciation physique en population générale - 26/04/20



<https://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=806>

- Contrôle d'accès par prise de température dans le cadre de l'épidémie à Covid-19 – 28/04/20



<https://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=810>

- Coronavirus SARS-CoV-2 : nettoyage et désinfection des établissements recevant du public et des lieux de travail –29/04/20



<https://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=811>

✓ Haute Autorité de Santé

- Réponse rapide dans le cadre du COVID-19 Accompagner les patients ayant une maladie chronique et/ou à risque de forme grave de COVID-19 dans la levée du confinement – MAJ 13/05/20



https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2020-05/rr_covid_mal_chron_deconfinement_miseenligne_vd.pdf

✓ Santé Publique France

- Coronavirus : outils de prévention destinés aux professionnels de santé et au grand public – MAJ 05/06/20



<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-et-infections-respiratoires/infection-a-coronavirus/articles/coronavirus-outils-de-prevention-destines-aux-professionnels-de-sante-et-au-grand-public>

- [Utilisation des masques, en particulier non médicaux, dans l'espace public dans le cadre de la lutte contre le COVID-19 – MAJ 10/06/20](#)



<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-et-infections-respiratoires/infection-a-coronavirus/documents/rapport-synthese/utilisation-des-masques-en-particulier-non-medicaux-dans-l-espace-public-dans-le-cadre-de-la-lutte-contre-le-covid-19-synthese-rapide-covid-19>

✓ Ministère des Solidarités et de la Santé

- Comment bien se protéger du covid19 ? – MAJ 30/05/20

<https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/tout-savoir-sur-le-covid-19/article/comment-se-protger-du-coronavirus-covid-19>

- Pour une reprise progressive des activités des structures de prévention en santé et de prise en charge qui accueillent du public en post confinement - 13/05/2020



http://www.cres-paca.org/depot_arkcms_crespaca/depot_arko/basesdoc/1/705424/covid-19-deconfinement-structures-prevention-sante-vf-130520.docx.pdf

✓ **Ministère du Travail**

- Protocole national de déconfinement pour les entreprises pour assurer la santé et la sécurité des salariés – MAJ 11/06/20



<https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/protocole-national-de-deconfinement.pdf>

✓ **Société Française d'Hygiène Hospitalière**

- Recommandations de la SF2H relatives à l'organisation du parcours des patients, à la protection des patients et des personnels à l'heure du déconfinement et de la reprise de l'activité médico-chirurgicale non COVID-19 en milieu de soins – MAJ 12/05/20



<https://www.sf2h.net/wp-content/uploads/2020/02/Avis-SF2H-Soins-et-Deconfinement-VF-du-12-mai.pdf>

✓ **Ministère de la transition écologique et solidaire**

- [Tri des déchets – 11/05/20](#)

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/tri-des-dechets>

✓ **SantéBD**

- Supports faciles à comprendre pour prendre soin de sa santé avec des illustrations et un langage FALC (Facile à lire et à comprendre)



<https://santebd.org/coronavirus>